

Le Groupe Logis Hôtels recrute 30 000 saisonniers pour l'été 2023.

Face aux difficultés pour attirer les candidats et en parallèle des efforts du gouvernement pour soutenir l'emploi saisonniers, le Groupe Logis Hôtels a interrogé une cinquantaine d'hôteliers de son réseau afin de mieux comprendre les enjeux du recrutement saisonniers et faire le point sur les nouvelles attentes des candidats.

Parmi les hôteliers sondés, 45% estiment qu'ils ont plus de difficultés que l'an dernier à recruter.

Plusieurs avantages sont déjà proposés aux candidats :

- 52% des hôteliers sondés qui le peuvent mettent à disposition un logement,
- 43% proposent une rémunération plus élevée que la moyenne,
- 1 sur 3 a aménagé le temps de travail,
- 31% ont mis en place des avantages divers (repas offerts, jours de repos complémentaires, mise à disposition du programme CE du Groupe).

En phase avec l'évolution globale du marché du travail, les candidats expriment de nouvelles attentes, liées à une plus grande flexibilité (des horaires ou des périodes de contrat), un package qui inclut une prise en charge complète du séjour, et à une plus grande distinction entre vie professionnelle et personnelle.

Pour **Karim Soleilhavoup, Directeur général du Groupe Logis Hôtels** :

« Ces difficultés de recrutement ne sont pas spécifiques au secteur de l'hôtellerie-restauration. C'est une tendance de fond que l'on observe de manière plus globale de la part des candidats, de plus en plus exigeants envers les employeurs. Cependant tous les hôteliers ne sont pas égaux face à leurs requêtes car tous ne sont pas en mesure – financière ou logistique – d'y répondre. L'autre particularité de ces contrats saisonniers est leur courte durée, qui laisse moins de latitude aux recruteurs pour valoriser la marque employeur et mettre en place de solides parcours de formation pour les accompagner dans leur carrière. C'est pourtant un levier indispensable pour les aider à se projeter et leur proposer des perspectives d'évolution. C'est une très bonne chose que le gouvernement travaille à la relance de l'emploi saisonnier, et nous soutienne, professionnels et candidats, dans une démarche positive pour permettre de renouer et trouver ensemble des compromis qui satisferont tous les besoins de ces métiers essentiels pour notre secteur. ».